Chaos au procès de la fusillade des Aubiers à Bordeaux : Lionel tué en 2021 sur fond de rivalités auxquelles il était extérieur avec la cité Saint-Louis (MàJ : 30 ans pour Abdoulhadre et Marwan, 25 ans pour Yassine, 1 à 8 ans pour cinq autres. Certains vont faire appel)

24/05/2025 à 14h51



24/05/2025

Abdoulhadre Savane (25 ans) et Marwan Souane (24 ans) étaient jugés pour avoir tiré mortellement sur le jeune Lionel. [Ils] ont été condamnés à 30 ans de réclusion vendredi, au terme d'un procès tendu devant la cour d'assises de la Gironde. (…)

Yassine Salmi, 25 ans, accusé d'avoir servi de chauffeur au commando, a été condamné à 25 ans de réclusion.

Cinq autres accusés, qui comparaissaient notamment pour association de malfaiteurs, ont été condamnés à des peines allant de 12 mois de prison avec sursis à huit ans d'emprisonnement. Tous se disaient innocents et la défense avait plaidé l'acquittement. La salle d'audience avait été placée sous étroite surveillance policière vendredi soir, après une bagarre survenue dans le palais de justice à l'issue du premier jour du procès, le 12 mai. (…)

«Mes clients n'acceptent pas cette peine lourde, dans la mesure où ils contestent la participation aux faits. Nous avons décidé d'interjeter appel», a réagi de son côté Me Christian Blazy, qui défendait trois accusés, dont un des tireurs. (…)

Le Figaro

12/05/2025

Triste moment à la fin de la première journée du procès de la fusillade mortelle aux Aubiers, qui s'est ouvert ce lundi 12 mai devant la cour d'assises de la Gironde, à Bordeaux. À 19 heures, alors que l'audience venait d'être suspendue pour ne reprendre que mardi matin, une bagarre générale a éclaté, opposant des jeunes hommes du quartier Chantecrit/Saint-Louis à d'autres du quartier des Aubiers. (…)

Les policiers en charge de la sécurité ont réussi tant que bien que mal à refermer les lourdes portes de l'édifice pour les séparer. Mais certains protagonistes ont alors tenté de s'en prendre à des accusés qui comparaissent libres et voulaient se réfugier dans la salle d'audience, où des dégradations ont été commises. Les accusés concernés ont finalement été exfiltrés par une porte dérobée.

Sud Ouest

“*Regardez, ils se font frapper*“, s’insurge la mère de l’un des jeunes blessés lors de la fusillade. “*On se fait agresser dans le palais de justice, c’est grave.*” Selon plusieurs proches des parties civiles, ce sont “*des jeunes venus soutenir les accusés, des habitants de Saint-Louis, qui sont venus pour frapper*” à la fin de l’audience.

Devant cette scène surréaliste, Rose Gneba, la mère de Lionel Sess, éclate en sanglots. “*Moi, ça me peine beaucoup de voir ça. On a été bousculés, ceux qui sont venus soutenir Lionel ont été frappés. Ce n’est pas normal*” (…)

France Bleu

Quatre ans et demi plus tard, le procès de cette affaire qui a bouleversé la ville et au-delà, s’ouvre devant la cour d’assises de la Gironde, ce lundi 12 mai.

Des conflits aux origines floues, si ce n’est futiles, telles des « battles de rap » ou des fiertés mal placées, dans lesquels Lionel Sess et les trois autres adolescents grièvement blessés la nuit du 2 janvier 2021 n’avaient rien à voir. (…)

Huit hommes âgés de 23 à 30 ans sont jugés jusqu’au 23 mai. Ces amis d’enfance pour la plupart, qui se sont en majorité connus à Chantecrit – Saint-Louis, sont toujours présumés innocents. Trois sont suspectés d’avoir été les membres du commando du 2 janvier 2021 : Abdoulhadre Savane, 25 ans, Marwan Souane, 24 ans, et Yassine Salmi, 25 ans, sont accusés de « meurtre en bande organisée » et « tentatives de meurtre en bande organisée ». Ils encourent la réclusion criminelle à perpétuité et comparaîtront détenus.

Cinq de leurs proches sont renvoyés pour des délits connexes : quatre jeunes hommes, dont deux frères de Marwan Souane, sont poursuivis pour « participation à une association de

malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime » et risquent jusqu'à dix ans d'emprisonnement ; le cinquième est jugé pour « des violences sans incapacité et avec arme ».

Abdoulhadre Savane et Marwan Souane devront également répondre d'une deuxième tentative de meurtre, commise deux semaines avant la mort du jeune Lionel (…)

Sud Ouest

(Merci à Romain.)

03/01/2021

L'un d'eux, un adolescent de 16 ans était grièvement touché au rachis cervical. Une enquête a été ouverte et confiée à la direction interrégionale de la police judiciaire de Bordeaux

Cette fois, le bilan est plus lourd encore. Cinq jeunes ont été blessés par balle, samedi 2 janvier vers 23 heures à Bordeaux. L'un d'eux, un adolescent de 16 ans a été touché au rachis cervical et son état inspirait les plus vives inquiétudes. Il est décédé aux urgences où il avait été transporté. Les blessés ont entre 13 et 16 ans.

Après une nuit de la Saint-Sylvestre parmi les plus agitées de France, le quartier des Aubiers à Bordeaux, où des voitures et le bureau de Poste avaient été incendiés, a en effet été le théâtre d'une fusillade au deuxième soir de cette nouvelle année.

Une triangulaire oppose régulièrement trois quartiers

Acte final des festivités de la Saint-Sylvestre au même

endroit que la Poste incendiée? Règlement de compte lié à du trafic de drogue? Concurrence et escalade de la violence entre quartiers? Il est pour l'heure difficile de déterminer les circonstances du drame et l'origine précise des contentieux entre jeunes.

> *En direct des aubiers à bordeaux ce soir le 02/01/21 à 23h30 #bordeaux pic.twitter.com/QAr1BCagUb*
>
> *— Genisix911 (@Genisix911) January 3, 2021*

(…) Sud Ouest